



probleme avec les locataires

Par **nicokat**, le **30/04/2012** à **17:08**

bonjour

j ai reçu un recommande reçu de mes locataires me donnant congés de la maison que je leur loue ils me précisent qu il effectueront un préavis de 35 jours car ils ont obtenu un logement d urgences car soit disant notre maison n est pas décent (moisissures sur les murs due a une mauvaise isolation des fenêtres et porte et non conformité de l électricité) ils ont fait une lettre au service urbanisme de la ville

je n ai jamais eu accès a la maison depuis juin 2009 malgres un recommande envoyé en avril 2011 et je n ai jamais eu de plainte ou de déclaration indiquant un problème dans la location j aimerais savoir quels sont mes recours et mes droits vis a vis de ces locataires qui ont laisser la maison se détériorer sans me prévenir
cordialement